

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 83 - 13 avril 2007 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

MOBILISATIONS

GHOFRANE

1 - Deux femmes menacées de lapidation au Soudan

TEXTES

2 - Le choix des (b)urnes - Florence Montreynaud

3 - Pétition ; un million de femmes s'énervent

4 - Solidarité avec les femmes et les hommes d'Algérie et du Maroc face aux attentats

5 - Le parlement européen et l'homophobie en Pologne

COLLOQUES _ REUNIONS - DEBATS...

6 - Rencontre sur le sexisme à Bordeaux

7 - Colloque : Visibilité et invisibilité des lesbiennes

8 - Livre : " Si j'étais présidente, des femmes en politique"

MOBILISATIONS

Aujourd'hui, 13 avril, sera prononcé le verdict à l'encontre des meurtriers de Ghofrane Haddaoui. Un rassemblement citoyen est appelé à 18h, devant le Palais Montclar, rue Peiresc à Aix en Provence. Nous pensons à elle.

1 - Deux femmes menacées de lapidation au Soudan - Amnesty International

Sadia Idriss Fadul, issue de l'ethnie four, a été condamnée à la mort par lapidation le 13 février, et Amouna Abdallah Daldoum, de l'ethnie tama, le 6 mars. Les deux femmes ont été déclarées coupables d'adultère par une instance pénale de la province de Managil, dans l'État du Gazira (centre du Soudan). Selon certaines sources, elles n'ont pas été représentées par un avocat lors de leur procès, pas plus qu'elles n'ont pu se défendre elles-mêmes étant donné que leur langue maternelle est celle de leurs ethnies respectives au Darfour. Les débats ont été conduits en arabe et les deux femmes n'auraient pas bénéficié de services d'interprétation. Elles doivent former un recours contre leur condamnation.

Sadia Idriss Fadul et Amouna Abdallah Daldoum sont toutes deux mariées et mères de famille. Elles sont actuellement détenues dans la prison pour femmes de Wad Madani, dans l'État du Gazira. Sadia Idriss Fadul est emprisonnée avec l'un de ses enfants.

Informations générales

La flagellation, l'amputation et l'exécution par pendaison ou lapidation sont au nombre des peines prévues par le Code pénal soudanais qui se fonde en partie sur la charia (loi islamique).

Amnesty International ne prend aucunement position vis-à-vis de la charia ni d'une quelconque autre forme de droit religieux. Toutefois, elle estime que ces peines sont des châtiments cruels, inhumains et dégradants, incompatibles avec les obligations qui incombent au Soudan en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Amnesty International est opposée en toutes circonstances à la peine de mort.

Sadia Idriss Fadul et Amouna Abdallah Daldoum ont été condamnés en vertu de l'article 146-a du Code pénal de 1991 qui dispose que toute personne reconnue coupable de relation sexuelle en dehors du mariage est passible d'une peine d'exécution par lapidation si elle est mariée (Muhsan) ou, dans le cas contraire (non muhsan), d'une peine de 100 coups de fouet.

Pour AGIR, signez le texte de notre pétition électronique ci-dessous

Monsieur le Ministre de la Justice,

Informé-e par Amnesty International, je vous écris pour vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant la situation de Sadia Idriss Fadul et Amouna Abdallah Daldoum, toutes deux originaires de la région du Darfour, qui ont été déclarées coupables d'adultère et condamnées à la mort par lapidation. Je suis très inquiet-e à l'idée que ces deux femmes ne soient lapidées jusqu'à ce que mort s'ensuive. Je suis particulièrement effrayé face aux informations selon lesquelles ces deux femmes ont été condamnées sans avoir bénéficié des services d'un avocat ni d'un interprète dans leur langue maternelle lors de leur procès. À ma grande tristesse, j'ai aussi appris que Sadia Idriss Fadul est emprisonnée avec l'un de ses enfants.

Je vous rappelle qu'Amnesty International est opposée en toutes circonstances à la peine de mort. Je vous prie instamment de ne pas appliquer la peine de mort prononcée contre Sadia Idriss Fadul et Amouna Abdallah Daldoum.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre requête, je vous adresse, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Merci de signer cette pétition. Elle sera remise prochainement aux autorités soudanaises.

Pétition : <http://www.amnestyinternational.be/doc/article10297.html#form31>

TEXTES

2 - Le choix des (b)urnes - Florence Montreynaud

Dans les rues, en France, sur 12 000 panneaux publicitaires, une photo de jeune femme blonde en soutien-gorge et culotte.

Slogan : « Enfin une candidature bien soutenue ! » ou « Avec moi, pas d'abstention ! »

Pour la première fois dans l'histoire de France, quatre femmes politiques (sur douze candidats) se présentent à l'élection présidentielle, et il se peut que l'une d'elles devienne présidente de la République. C'est pendant ce temps fort de la démocratie qu'une marque de sous-vêtements choisit d'exhiber des corps de jeunes femmes en les associant à des slogans qui caricaturent le processus électoral.

Pendant 96 ans, les dirigeants de la France ont refusé aux femmes le droit de voter et d'être élues : le suffrage universel masculin date de 1848 et le suffrage universel de 1944. Au 21^e siècle, certains n'ont pas encore admis la légitimité des femmes à se porter candidates.

Utiliser en ce moment le vocabulaire de la politique pour vendre des sous-vêtements, c'est profiter de l'énergie du processus démocratique. C'est chercher à dévaloriser des femmes qui se présentent à nos suffrages en les associant à des corps offerts et à des slogans à double sens. C'est assimiler des femmes politiques qui s'exposent dans l'arène électorale à des femmes exhibant leur corps dans l'espace public.

ÇA SUFFIT ! Nous demandons le respect pour nous qui votons et pour elles qui se présentent. Ces affiches sont visibles sur le site <http://www.triumph.com/fr/> ; il faut cliquer sur « pubs et divertissement », puis sur « actualités ».

Florence Montreynaud, La Meute contre la publicité sexiste

3 - Pétition ; un million de femmes s'énervent - le Quotidien du jeudi 5 avril 2007

Au début, «tout le monde semblait d'accord pour reconnaître que la candidature d'une femme à la magistrature suprême ne posait plus aucun problème». Voilà comment commence la pétition intitulée «1 million de femmes s'énervent» lancée le 22 mars pour dénoncer le sexisme que subit Ségolène Royal. Les signataires se disent elles-mêmes "humiliées" de ce qu'elles entendent sur la candidate socialiste. Hier après-midi, plus de 2 300 personnes avaient signé le texte. « Tout ce que l'on dit sur elle, sur sa voix, ses cheveux, ses boucles d'oreilles, sa syntaxe, ses bourdes, son sens de la compassion ou sa dureté, est énoncé pour la délégitimer, pour montrer qu'elle n'a pas sa place à la tête de l'Etat. »

Pour signer la pétition : <http://www.1milliondefemmessenervent.org>

4 - Solidarité avec les femmes et les hommes d'Algérie et du Maroc face aux attentats - "Femmes contre les intégrismes"

Mardi 10 avril : trois terroristes se sont donné la mort en activant des ceintures d'explosifs à Casablanca, au Maroc.

Mercredi 11 avril : deux attentats à Alger, perpétrés par des kamikazes, revendiqués par l'Organisation d'Al-Qaida au pays du Maghreb islamique, anciennement appelé Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Une trentaine de morts et plus de 200 blessés.

Le terrorisme islamiste frappe

Au Maroc, à plusieurs reprises ces derniers mois, et en Algérie depuis plusieurs mois, dans un contexte politique de corruption et de non-redistribution des richesses économiques, dans un contexte de refus obstiné de refondre voire abroger le Code de la famille qui maintient un système inique et refuse l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces attentats montrent à l'évidence l'échec de la politique de « réconciliation nationale », alors que la justice n'est pas passée sur les crimes perpétrés dans la « décennie noire » 1990-2000 du terrorisme en Algérie. Ces attentats démontrent clairement l'échec de la politique d'alliance avec les intégristes menée par l'Etat qui a vendu les droits des femmes et l'éducation de la jeunesse aux intégristes pour acheter la paix civile. Au Maroc comme en Algérie, ces attentats démontrent que les intégristes de l'islam politique sont prêts à tout, partout dans le monde.

Ensemble crions :

STOP aux agissements des mouvances se réclamant de l'Islam radical, intégriste et fanatique.

NON à l'utilisation politique de la religion dans la perspective d'instaurer par la violence un projet de société autoritaire, liberticide, mysogine et fachiste.

STOP aux manipulations internationales des intégristes qui conduisent aux amalgames entre « islamistes politiques » et « musulmans » en inventant le concept d'islamophobie en Europe et en particulier en France.

Ne laissons pas les mouvances de l'Islam radical, intégriste et fanatique, semer la confusion parmi les femmes et les hommes défenseurs de la liberté, de la démocratie et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Condamnons ensemble, fermement et sans appel, les attentats-suicides et les actes terroristes commis partout dans le monde.

5 - Le parlement européen et l'homophobie en Pologne - Centre LGTB Ile de France

Confronté à la suggestion du Ministre Polonais de l'éducation d'interdire aux personnes LGBT de travailler dans les établissements scolaires et autres institutions éducatives, le Comité des libertés civiles, de la justice et des affaires internes du Parlement Européen s'est saisi le 11 avril 2007, de la question de l'homophobie en Pologne.

Des membres du Parlement européen avaient appelé à engager la procédure prévue par le traité européen lorsque des états membres ne respectent pas les principes de l'Union ; pourtant, le Comité Parlementaire ne les a pas suivis.

Deux membre du Parlement Européen avaient initié les débats sur la Pologne, Kathalijne Buitenweg and Sophie in 't Veld. Ces députés européens demandaient une évaluation de la législation proposée par le ministre Polonais de l'éducation afin de vérifier si elle était en contradiction avec les règles anti-discriminations de l'Union et si elle contrevenait à la liberté d'expression. Des membres Polonais du Comité avaient alors notamment défendu la thèse de la propagande homosexuelle et son effet nuisible sur les mineurs.

Le Comité des libertés civiles, de la justice et des affaires internes du Parlement Européen n'est pas parvenu à un consensus pour condamner l'appel à la haine et pour soutenir la procédure autorisée par l'article 6 du Traité européen qui enquête formellement quand un état membre viole les principes européens.

Au lieu de cela, le Comité a suggéré que l'Agence des Droits Fondamentaux conduise une étude sur l'homophobie en Europe.

Simultanément, la majorité des groupes politique du Parlement européen sont convenus de demander à la Commission et au Conseil une déclaration sur l'homophobie en Europe et en Pologne, au cours des futurs débats en séance plénière à la fin du mois.

Aux côtés de l'ILGA-Europe*, le Centre LGBT Paris IDF regrette l'absence de consensus du Comité pour condamner les propos haineux du Ministre Polonais. Le Parlement Européen avait pourtant adopté, il y a seulement quelques mois de cela, deux résolutions condamnant fortement l'homophobie. Mais l'approche prudente du Comité des libertés civiles, de la justice et des affaires internes ainsi que l'absence de réaction de la Commission et du Conseil donnent à penser que les discours et les actes homophobes sont acceptables en Europe.

La lutte contre l'homophobie ne souffre d'aucune hésitation ou inconstance.

COLLOQUES, RÉUNIONS, DÉBATS...

6 - Rencontre sur le sexisme à Bordeaux - Maison des femmes Bordeaux

La Maison des Femmes de Bordeaux organise, en partenariat avec Amnesty International et le planning Familial, un débat suivi d'un théâtre -forum le mercredi 18 avril de 20h00 à 22h00, Entrée libre. Rencontre-Débat animé par Mme A.M. Viossat de la commission Femmes d'Amnesty International

Tout commence alors qu'elle attend son bus à l'arrêt. Un jeune homme arrive, l'accoste et les évènements s'enchaînent. La scène se jouent avec des comédiens et à la fin de la scène, dont la conclusion est en général catastrophique, la meneuse de jeu, Marie-Ange ISSARTIER (du planning familial) propose de rejouer le tout et convie les membres du public à intervenir à des moments clé où il pense pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des évènements.

Contact Association : Lydie Cassaigne : 05.56.51.30.95

La Maison des Femmes n 27 cours Alsace-Lorraine ^ 33000 Bordeaux n Tel ^ Fax : 05 56 51 30 95

7 - Colloque : Visibilité et invisibilité des lesbiennes

Samedi 19 mai 2007, un événement à ne pas manquer, Une première à Paris, les lesbiennes prennent la parole dans les murs de l'Hôtel de ville. Colloque organisé par la Coordination Lesbienne en France dans le cadre de la journée IDAHO

Une journée d'échanges et de convivialité autour de quatre thèmes : • Se représenter les lesbiennes et le mouvement lesbien aujourd'hui • Sortir de l'invisibilité • Etre visibles pour changer les mentalités • Tirer parti des avancées européennes.

Ce colloque est une initiative de la Coordination Lesbienne en France qui, depuis 1997, milite pour la défense des droits et de la dignité des lesbiennes. Elle regroupe une vingtaine d'associations lesbiennes féministes régionales et parisiennes ainsi que des individuelles.

Ce colloque est le résultat de l'action menée depuis 10 ans par la C.L.F. pour sensibiliser les responsables politiques français à l'existence des lesbiennes et aux discriminations et violences qu'elles subissent.

Plus précisément, la "Lettre aux maires de France sur la Lesbophobie" envoyée par la C.L.F aux élus municipaux à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie (I.D.A.H.O.) , instaurée en 2005, a reçu une réponse positive de la Mairie de Paris, concrétisée par la mise à disposition de ses locaux pour une manifestation de visibilité lesbienne.

Prévu le 19 mai 2007 de 9 h à 17 h30, cet événement de visibilité lesbienne constituera une manifestation forte en proximité de la Journée IDAHO du 17 Mai et la grande marche des fiertés Lesbiennes, Gaies, Bies et Trans du 30 juin.

La question clef : les lesbiennes ont-elles accédé à une place à part entière dans la société actuelle, mesurée en termes d'égalité, de visibilité et de représentation sociale ?

Ce colloque vise à situer les lesbiennes d'aujourd'hui, militantes ou non, dans l'évolution historique du mouvement lesbien en France et dans son contexte européen actuel.

Il s'agit de mettre en lumière trois aspects de la visibilité lesbienne dans notre pays :

- l'émergence de la visibilité politique des lesbiennes dans la décennie 1970 marquée par le mouvement contestataire des lesbiennes radicales, avec comme principale figure de proue, Monique Wittig ;
- la visibilité de la culture lesbienne portée par les associations, en particulier par Bagdam Espace Lesbien, lesbia Magazine et le festival international de films lesbiens de réalisatrices «Quand les lesbiennes se font du cinéma», organisé par Cineffable ;
- la visibilité politique menée en direction des élus depuis 1997 par la C.L.F en lien avec le mouvement féministe d'une part, et le mouvement LGBT (*) d'autre part, pour obtenir la fin des discriminations, des violences lesbophobes et l'égalité des droits et de faire le point sur les acquis obtenus par l'action militante en France, en Europe et sur les luttes à poursuivre (cf. enquête sur la lesbophobie de SOS Homophobie).

Il s'agit également d'évaluer la place des lesbiennes dans la société actuelle : qu'en est-il des idées reçues sur les lesbiennes et de leur représentation (par exemple, évolution des images des lesbiennes au cinéma) ?

Ouvert à un public large ...

Ce colloque vise un public large de femmes et d'hommes afin de leur donner une vue aussi juste que possible de cette composante de la société, généralement invisibilisée, que sont les lesbiennes. Il touchera principalement les personnes ouvertes aux évolutions sociales qui pourront débattre avec les intervenantes sur les questions évoquées. La C.L.F. espère à cette occasion persuader les jeunes générations de lesbiennes de l'importance du militantisme lesbien et les inciter à poursuivre la lutte pour préserver les acquis et parvenir à l'égalité des droits, mais aussi leur donner envie d'enrichir la culture lesbienne.

... le colloque est animé par des intervenantes lesbiennes féministes, françaises et européennes, reconnues pour leur expertise sur les sujets abordés.

En raison de sa concentration sur une seule journée, la C. L. F. a choisi de solliciter en priorité des intervenantes lesbiennes féministes, actuellement engagées dans le militantisme politique et culturel lesbien et à même de traiter, à la lumière de leur expérience, les 4 thèmes retenus :

- Se représenter les lesbiennes et le mouvement lesbien aujourd'hui ;
- Sortir de l'invisibilité ;
- Etre visibles pour changer les mentalités ;
- Tirer parti des avancées européennes.

Le programme définitif sera publié prochainement et accessible sur le site de la C.L.F.
<http://www.coordinationlesbienne.org/>

Le colloque fait aussi la part belle à la convivialité et aux échanges. Parce que ces grands moments de réflexion sont aussi l'occasion d'échanges chaleureux et d'ouverture, l'équipe du colloque prévoit un buffet convivial, une exposition d'affiches organisée par les Archives lesbiennes de Paris et une table de presse assurée par Violette & co. Il offrira aussi la possibilité de partager des expériences avec les représentantes des autres pays européens. En fin du colloque, dans la salle de l'exposition, plusieurs auteures dédicaceront leurs ouvrages au stand de la librairie : Brigitte BOUCHERON, Jacqueline JULIEN, Stéphanie ARC...

L'organisation de ce colloque est assurée par deux associations parisiennes membres de la C.L.F : Cibel et CQFD Fierté Lesbienne.

Pour les intervenantes françaises, ce colloque est un événement majeur qui contribuera à la reconnaissance d'une culture et d'un militantisme lesbiens sous-estimés par les uns, méconnus par les autres. Pour les intervenantes étrangères, il apparaît comme le fruit d'une organisation lesbienne vivante et efficace.

Pour la Coordination Lesbienne en France, c'est le résultat d'un investissement militant de longue haleine et c'est l'espoir de lever des forces neuves pour assurer la pérennité de son action.

Comment y participer ?

Il est impératif de s'inscrire à l'avance, le nombre de places étant limité à 200 personnes et l'accès au lieu exigeant un pass pour la sécurité, Plus prosaïquement, connaître le nombre de participantes à l'avance permet de mieux organiser le buffet.

La participation aux frais est de 10 euros par personne donnant accès au buffet.

Pour toute information: Mèl: colloqueparis07@yahoo.fr, Tél : 06 07 57 95 35 ou 0686 99 60 72

8 - Livre : " Si j'étais présidente, des femmes en politique"

Comment se fait-il que la moitié de la population mondiale soit si peu représentée dans les institutions des États, dans les gouvernements, dans les centres de pouvoir ? Les femmes vivent depuis toujours en situation de " sous-représentation " politique. Pourquoi cette exclusion ? Quand et comment les femmes ont-elles décidé de s'en affranchir ?

Trois femmes politiques évoquent leur parcours et les obstacles qui restent à vaincre: Fabienne Bugnon, députée suisse, directrice du bureau de l'égalité à Genève, Marie-Jo Zimmerman, députée française, présidente de l'Observatoire de la Parité, Véronique de Keyser, députée européenne belge.

Dans un dossier documentaire, les auteures reviennent sur les étapes historiques qui ont jalonné l'accès des femmes à la citoyenneté et au pouvoir politique. Elles dressent notamment le portrait d'héroïnes qui ont lutté pour changer cet ordre des choses.

Puis Armelle Le Bras-Chopard, politologue, et Séverine Auffret, philosophe, montrent ce que l'accès des femmes au pouvoir peut apporter à la politique et au monde.
En annexe, l'intégralité de la Déclaration de la femme et de la citoyenne, par Olympe de Gouges, complète l'ouvrage.

Edition Syros - mars 2007; 126 p. 7,50 euros